



Caisse Centrale d'Activités  
Sociales du Personnel des Industries  
Electrique et Gazière

[www.ccas.fr](http://www.ccas.fr)

La présidente

Montreuil, le 27 avril 2004

## Communiqué

Ce mardi 27 avril 2004, dès 8 h 30, plusieurs sites de la CCAS ont fait l'objet d'une perquisition menée par le juge d'Huy du pôle financier, en présence de l'adjoint au procureur de la République, accompagnés d'une quarantaine d'officiers de la police judiciaire.

Un élu et un cadre de la CCAS ont été auditionnés, une dizaine de bureaux d'élus, de cadres, d'agents a été perquisitionnée. Des documents ont été saisis, des scellés posés. Il s'agit là du déroulement prévisible de l'enquête judiciaire ouverte le 19 février dernier par le parquet de Paris. Je m'étonne des conditions toutes particulières dans lesquelles s'est effectuée cette opération. La presse prévenue par avance se trouvait sur les lieux en nombre et j'ai pu lire dans *le Figaro* du jour, ce qui peut passer pour une explication : « Force est de constater que, dans ce dossier sensible, la justice, souvent accusée de lenteur, n'a guère traîné. (...) C'est à ce moment même que le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, Nicolas Sarkozy, discute avec les partenaires sociaux hostiles (...). Autour de la table des négociations, dans les deux camps, chacun aura à l'esprit l'avenir du comité d'entreprise, vitrine sociale des entreprises publiques françaises ».

À cela s'ajoute le contrôle effectué par la Cour des comptes. Et j'ai appris, aujourd'hui, qu'un nouveau contrôle de l'Urssaf était diligenté. Tout cela à quelques jours de l'élection des représentants du personnel au Conseil d'administration d'EDF et GDF qui permettront aux électriciens et gaziers de s'exprimer sur l'avenir de leur entreprise et de leurs activités sociales.

Une perquisition est difficile et pénible à vivre pour tous. Je voudrais remercier et assurer de ma sympathie l'ensemble des salariés qui ont connu ce moment particulier.

Pour ma part je voudrais, dans cette période de préparation des vacances d'été, réaffirmer ma détermination à poursuivre le travail engagé avec toutes les fédérations syndicales qui gèrent notre organisme, avec tous les membres du Conseil d'administration dans sa pluralité, pour améliorer, faire évoluer, développer les activités sociales comme nous le demandent les agents.

J'invite aussi les électriciens et les gaziers à ne pas se laisser détourner de leurs actions unitaires pour défendre le statut de leur entreprise, la qualité et la pérennité du service public.

La présidente,

Évelyne Valentin